

Ganthier désormais dotée d'un SONUB pour les soins Materno-infantiles.

La ministre de la santé publique et de la population (MSPP), Dr Marie Gréta Roy Clément, accompagnée de la Première Dame de la République Madame Martine Moïse, a inauguré le vendredi 15 juin 2018, une maternité SONUB à Ganthier. « Cette unité de soins obstétricaux néonataux d'urgence de base permettra aux femmes de la commune de Ganthier et de ses zones environnantes, principalement les femmes enceintes, de bénéficier des soins et d'accoucher en toute quiétude. Cependant, si certaines d'entre elles présenteraient des complications, elles seront référées et transportées en urgence à l'hôpital de référence de la Croix-des-Bouquets pour être prises en charge», a fait savoir la ministre.



L'inauguration de cette maternité s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement de s'attaquer aux problèmes de santé auxquels fait face le pays, notamment la mortalité maternelle et infantile. « Avec cette maternité dotée de personnels qualifiés, la venue au monde d'un enfant ne doit plus se transformer en drame », s'est félicité l'autorité sanitaire. Notons que cette structure a une capacité de 24 lits avec autant de berceaux. Elle a aussi une grande salle de travail où plusieurs femmes pourront accoucher en même temps.



La ministre rappelle qu'Haïti a le taux de mortalité maternelle le plus élevé de la Caraïbe soit 350/100000. Selon les engagements pris par l'Etat haïtien, d'ici à 2030, le taux doit baisser à 70/100000. Pour le taux de mortalité néonatale qui est actuellement 32/1000, il doit être ramené à 12/1000 naissances vivantes sur la même période. Ce centre équipé est appelé à fournir des soins de qualité aux femmes, avant, pendant, et après leur accouchement, ainsi qu'aux nouveau-nés, a garanti la titulaire du MSPP.



« Je fais de la problématique de la petite enfance, mon cheval de bataille. Et je ne cesserai jamais de me battre, pour que les enfants de ce pays puissent finalement avoir un statut de citoyen, et être un jour, à jouer leur partition pour son développement », a pour sa part, déclaré la Première Dame de la République, Martine Moïse. Elle précise qu'à travers son programme « konte m, mwen konte », tous les enfants qui naîtront dans ce centre seront dotés d'un numéro d'identité, comme c'est déjà le cas pour plusieurs hôpitaux du pays. Ce procédé permettra d'avoir des données précises sur l'évolution du taux de mortalité

maternelle et infantile en Haïti. « Cette bâtisse est appelée à assurer le suivi de la grossesse pour conduire ce processus à terme sans risque pour la mère et son nouveau-né », a fait savoir Martine Moïse.

Selon la Première Dame, cette maternité permettra de réduire non seulement le taux de mortalité maternelle et infantile, mais aussi pour les femmes enceintes, la distance pour les accouchements, la durée moyenne de séjour à l'hôpital, et les coûts qui ne sont pas toujours disponibles pour les familles.



« Notre pays est signataire du document relatifs aux objectifs de développement durable, lequel au point trois, prône l'accès à la santé pour tous. Sous l'égide de cet objectif, l'on se propose d'ici à 2030, de faire passer le taux mondial de la mortalité maternelle au-dessous de 70/100.000 naissances vivantes, d'éliminer les décès évitables des nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, de ramener la mortalité néonatale à 12/1000 au plus », a pour sa part, rappelé Dr Martial Bénèche, directeur départemental sanitaire de l'Ouest.

Pour Dr Bénèche, l'ouverture de cette structure permettra aux femmes enceintes et celles en âge de procréer d'avoir accès à des soins de qualité. Cet hôpital est doté de personnel qualifié, de matériels et équipements adéquats, répondant aux normes de prise en charge en vigueur au ministère de la santé publique et de la population MSPP.





Le sénateur Jean Renel Sénatus, originaire de Ganthier, lui aussi, a pris part à cette cérémonie. Il a accueilli avec satisfaction, la mise en service de cette maternité dans sa commune. Cependant, il dit souhaiter que les autorités gouvernementales pensent à ériger dans un temps pas trop lointain, un hôpital, muni de bloc opératoire capable de prendre en charge tous les cas. Il souhaite également avoir un centre de santé dans chacune des sections communales de Ganthier, pour dispenser des soins de proximité à la population.

es travaux de construction de ce bâtiment ont été supportés par L'UNOPS, l'UNICEF, l'UNFPA, les partenaires techniques et financiers du MSPP.



Notons que la cérémonie s'était déroulée en présence de diverses autorités locales, des membres de la population, du directeur général, des directeurs centraux et cadres du ministère.



Ronald Singer
Responsable de presse MSPP
ronald.singer@mspp.gouv.ht

Photos: Greslet Etienne
Service de presse MSPP
Greslet.etienne@mspp.gouv.ht

Maquette CIFAS/MSPP
cifas@mspp.gouv.ht